



COMMUNE DE GOESDORF
1, op der Driicht
L-9653 GOESDORF

AVIS au public

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

Vu la demande introduite par la s.a. ProSolut, au nom et pour compte de la s.a. Garage Schiltz-Büderscheid, en vue de l'obtention d'une autorisation d'exploitation, dans le cadre de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, pour un

**Garage d'entretien de véhicules avec station-service
sis
2 Wëlzterstrooss; L-9643 Büderscheid**

Informe les habitants qui, soit, dans leur intérêt, soit, dans un intérêt général de sûreté et de salubrité publique, auraient des **observations** à formuler concernant l'établissement ci-dessus,

- qu'ils sont invités à en faire la **déclaration par écrit, au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Goesdorf, et ce jusqu'au dernier jour du délai d'affichage inclus;**
- qu'une **audition**, lors de laquelle seront entendues toutes les personnes intéressées qui se présenteront, **le 14 décembre 2020 entre 9:00 et 9:30 au centre culturel à Nocher, 1 um Knupp, L-9674 Nocher;**

La demande et les plans s'y rattachant, sont déposés, pour consultation, au secrétariat de la commune de Goesdorf, 1, op der Driicht, L-9653 Goesdorf.

Goesdorf, le 26 novembre 2020

Le Collège des Bourgmestre et Echevins

